

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 115 (1974), p. 172-198

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1974__115__172_0

© Société de statistique de Paris, 1974, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1973

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 heures à la Maison des Polytechniciens, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris, par le président Jules DUBOURDIEU.

Le secrétariat de la séance est assuré par M. Paul DAMIANI.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

MONTANT DES COTISATIONS ET DES ABONNEMENTS POUR L'ANNÉE 1974

Sur la proposition de Jean-Jacques PERQUEL, le montant des cotisations et abonnements pour 1974 est fixé comme suit :

COTISATIONS

Membres titulaires :

— à titre personnel : 100 F par an (50 F pour les membres ayant moins de 30 ans ou ayant 65 ans révolus au 1^{er} janvier de l'année);

— sociétés et organismes collectifs : 200 F par an;

— cotisation volontaire pour les membres ayant racheté leur cotisation : 50 F.

Le paiement de la cotisation donne droit au service du Journal, puisque la moitié de son montant est affectée obligatoirement à un abonnement.

ABONNEMENTS

— France et départements d'outre-mer . .	100 F
— Étranger	110 F
— Personnes morales	130 F
— Vente au numéro	30 F

Ce relèvement est rendu nécessaire par l'augmentation du prix de revient du Journal, malgré une politique de dîners-débats très rentable.

NOUVELLES ADHÉSIONS

A l'occasion du dîner-débat, sur le thème : « Du développement de la statistique mathématique et de son avenir » une trentaine de personnes ont demandé leur adhésion à la Société.

PROCHAINES RÉUNIONS

— Journée d'étude du 7 décembre 1973 sur « L'ingénieur et l'information économique et économétrique » présidée par André CONQUET, président de la Section « Ingénieur » de la

Société des ingénieurs civils de France, et Jacques-Michel DURAND, vice-président de l'ANDESE et secrétaire général de la S. S. P.

D'ores et déjà on peut noter, par les inscriptions reçues, la participation de nombreux statisticiens d'E. D. F.-G. D. F.

— Élections du 19 décembre 1973, 17 heures à la Maison des Polytechniciens, liste présentée par le Conseil :

Président pour 1974 : M. Edmond MALINVAUD, inspecteur général de l'I. N. S. E. E., directeur de la Prévision au ministère de l'Économie et des Finances.

Vice-présidents pour 1974-1975-1976 : M. Marcel BRICHLER, directeur général de l'Association générale des Sociétés d'assurances contre les accidents, président-directeur général du G. A. M. E. X.

Membres pour 1974-1975-1976 :

M. Robert GIBRAT, président du Conseil de surveillance de la Société pour l'industrie atomique SOCIA, vice-président de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs.

M. Alain de RIEDMATTEN, sous-directeur des opérations financières de l'Union des assurances de Paris.

— Dîner-débat du 16 janvier 1974, à la Maison des Polytechniciens, communication de M^{me} Hélène CHARNASSE, musicologue, maître de recherche au C. N. R. S., responsable de l'ERATTO; et de M. Henri DUCASSE, informaticien-expert, attaché de recherche au C. N. R. S. sur le thème « de l'Informatique musicale en 1974 ».

— Communication du 20 février 1974, à la Maison des Polytechniciens, de M. A.-L. CHADEAU, chef du Service des études du Crédit national; de M. DAVID, ancien élève de l'École polytechnique et responsable de la Centrale des bilans du Crédit national; et M. MADER, ancien élève de l'École polytechnique et chargé d'études au Crédit national, sur le thème : « de l'Analyse statistique moderne du fonds de roulement ».

— Premier cycle d'Étude français sur « L'Économie-Écologie intertropicale », qui se tiendra dans la salle de conférences, 19, rue Blanche, 75009 Paris, organisation et présentation de Jacques-Michel DURAND.

1^{re} Journée : le jeudi 7 mars 1974 pendant la semaine de l'Agriculture à Paris.

— 9 h 30 à 12 h 30: M. SAUTTER, professeur de géographie humaine à l'Université de Paris I,

« La dynamique des rapports entre l'homme et le milieu ».

— 14 heures à 16 heures : M. MAYER, directeur de la S. A. T. E. C. (Société d'aide technique et de coopération),

« Les méthodes modernes de l'agriculture ».

— 16 h 15 à 18 h 15 : M. BRENIÈRES, directeur de recherches de l'O. R. S. T. O. M., chef du Service de défense des cultures à l'I. R. A. T.,

« Les possibilités de défense des cultures ».

APPEL DE CANDIDATURES

Le Conseil demande que soit lancée une campagne de candidatures et approuve, à l'unanimité la rédaction de la lettre ci-jointe.

NOUVELLES DIVERSES

M. Paul DAMIANI signale au Conseil que M. Jacques-Michel DURAND, secrétaire général de la S. S. P., a été élu administrateur de la Société des agriculteurs de France.

LEVÉE DE SÉANCE

La séance est levée à 19 heures.

Monsieur, Madame, Mademoiselle,

Fondée le 5 juin 1860, reconnue établissement d'utilité publique par le décret impérial du 19 juin 1869, la Société de statistique de Paris a formé de nombreuses générations de formateurs, de chercheurs et d'utilisateurs en France et à l'étranger. En 1973, elle compte parmi les électeurs de la Commission française pour l'UNESCO. Elle recrute parmi toutes les grandes écoles, les universités des sciences économiques, juridiques et de gestion, les universités des sciences, de médecine, des lettres et sciences humaines, parmi l'ensemble des instituts de statistique, parmi les chefs d'entreprise ou les hauts fonctionnaires.

La qualité de son Bureau et de son Conseil, composé de personnalités très représentatives de leur discipline ou de leur profession, l'exceptionnel renom de sa revue trimestrielle, intitulée *Journal de la Société de Statistique de Paris*, ses archives, sa bibliothèque d'une très grande richesse et située à l'université de Paris — Panthéon-Sorbonne, ses débats mensuels lui permettent d'assumer des actions de formation continue, d'assurer une information permanente au niveau national, à l'échelle internationale et de susciter l'éclosion de « techniques de pointe ».

Vous figurez au nombre des personnalités qui ont leur rôle à jouer dans la Société de statistique de Paris, qui peuvent apporter la contribution la meilleure à ce renouveau exigeant et continu si nécessaire pour une association aussi vivante.

Espérant, donc, votre candidature et demeurant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués et dévoués.

Jacques-Michel DURAND

Secrétaire général

*Directeur-rédacteur
en chef du Journal*

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Le projet de budget pour 1973 que j'ai présenté devant vous montrait un équilibre d'autant plus fictif que nous avions, de facto, prévu un déficit de près de 60 000 F. Celui de près de 48 000 F que je vous présente aujourd'hui est donc le résultat, à la fois d'une hausse des coûts beaucoup plus forte que celle que nous pouvions attendre, mais également par le remarquable élan de redressement auquel vous avez accepté de participer tant par l'augmentation des cotisations, les apports volontaires des membres rachetés, que par votre assistance si nombreuse aux différents dîners que nous avons pu organiser.

En effet, nous avions prévu que le coût de la Revue serait de 60 000 F. Il a dépassé 80 000 F.

Par contre, les cotisations qui représentaient en 1972 12 500 F en ont représenté plus de 32 000 F auxquels s'ajoutent près de 1 000 F de cotisations volontaires.

La Chambre syndicale des agents de change a accepté de doubler sa subvention.

Les revenus des fonds libres sont passés de 1 600 F à 1 900 F, les ventes des journaux anciens de 3 400 F à 5 300 F, les dîners à près de 10 000 F.

Encore avons-nous comptabilisé les abonnements dont nous n'avons pas encore le chiffre de 1973 sur la base des recettes de 1972.

En plus, nous devons profiter d'une part du bénéfice du colloque que nous avons organisé avec l'Association nationale des docteurs ès sciences économiques, Section Finances, sur la gestion de portefeuille pour 1974 et qui a été un très grand succès.

Comme l'année dernière, nous vous présentons un projet de budget pour 1973 :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Report déjeuner	48 000	Cotisations	43 000
Journal	80 000	Subventions	9 000
Admissions	6 000	Divers	10 000
		Abonnement	20 000
		Revenus	2 000
			84 000
		Déficit	50 000
			134 000

Pour cela je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir accepter de nouvelles augmentations de cotisation, de façon maintenant à essayer de résorber en 1974 une partie de notre déficit.

RÉGULARISATION SITUATION 1972

Solde	10 213,46	Chèques postaux	12 500,—
Journaux	52 318,86	Subvention Chambre syndicale.	500,—
	<u>62 532,32</u>	M. J.-J. Perquel	500,—
		Abonnement 1971.	8 535,01
		Abonnement 1972	8 161,85
			<u>30 196,86</u>
		Solde débiteur	32 335,46
			<u>62 532,32</u>

SITUATION 1973

Solde	32 335,46	Cotisation	32 103,81
Dû Berger-Levrault (3 journaux)	61 216,69	Cotisation volontaire	885,—
Autres frais	210,45	Subvention Chambre syndicale	1 000,—
Cotisation Société Statistique de Paris	271,—	Berger-Levrault (subvention)	6 000,—
Provision 4 ^e trimestre	20 000,—	M. J.-J. Perquel (subvention).	500,—
	<u>114 033,60</u>	Coupons	1 928,90
		Ventes 2 ^e usure (régul.)	346,07
		Abonnement et ventes	5 294,30
		Journaux	
		Divers	<u>9 995,—</u>
			58 053,08
		Prévision abonnement 1973.	8 000,—
			<u>66 053,08</u>
		Déficit	47 980,05
			<u>114 033,13</u>

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 DÉCEMBRE 1973

à 19 h 30 à la Maison des Polytechniciens
12, rue de Poitiers, 75007 Paris

Le président Jules DUBOURDIEU prie Paul DAMIANI, administrateur, secrétaire de séance et deux scrutateurs de dépouiller les bulletins de vote pour le renouvellement du Conseil d'administration pour 1974.

Le résultat est :

- 251 voix pour Edmond MALINVAUD, président;
 - 250 voix pour Marcel BRICHLER, vice-président,
 - 250 voix pour Robert GIBRAT, administrateur,
 - 251 voix pour Alain de RIEDMATTEN, administrateur.
- | | |
|---|-----|
| Nombre total des suffrages exprimés | 260 |
| Bulletins nuls | 4 |

RAPPORT DU TRÉSORIER

L'Assemblée générale est unanime sur le rapport du trésorier de la Société de statistique de Paris, Jean-Jacques PERQUEL, et de Jacques-Michel DURAND, secrétaire général, directeur-rédacteur en chef du Journal, et fixe le montant des cotisations pour 1974 comme suit :

Membres titulaires :

- à titre personnel : 100 F par an (50 F pour les membres ayant moins de 30 ans ou ayant 65 ans révolus au 1^{er} janvier de l'année);
- sociétés et organismes collectifs : 200 F par an;
- cotisation volontaire pour les membres ayant racheté leur cotisation : 50 F.

Le paiement de la cotisation donne droit au service du Journal puisque la moitié de son montant est affectée obligatoirement à un abonnement.

ABONNEMENTS

- France et départements d'outre-mer 100 F
- Étranger 110 F
- Personnes morales 200 F
- Vente au numéro 30 F

Il est souligné que la cotisation ou l'abonnement des personnes morales de 200 F par an est relativement très faible puisque des associations comme celle des informaticiens demandent 1 000 F aux organismes collectifs qui adhèrent.

LEVÉE DE SÉANCE

La séance est levée à 21 h 30.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JANVIER 1974

à 19 h 30 à la Maison des Polytechniciens
12, rue de Poitiers, 75007 Paris

1. RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR JULES DUBOURDIEU, PRÉSIDENT SORTANT

a) *Résultat des élections du 19 décembre 1973 pour le renouvellement du Conseil d'administration pour 1974.*

Edmond MALINVAUD, président	251 voix
Marcel BRICHLER	250 voix
Robert GIBRAT	250 voix
Alain de RIEDMATEN	251 voix
Nombre total des suffrages exprimés . .	260
Bulletins nuls	4

— Scrutateurs :

MM. BERNARD,
DAMIANI, secrétaire de séance.

b) *Manifestations au cours de l'exercice 1973*

La Société de statistique de Paris a tenu un certain nombre de réunions avec le concours de l'Association nationale des docteurs ès sciences économiques, l'Association française des informaticiens, l'Association française pour la cybernétique économique et technique, la Société des ingénieurs civils de France, la Société française des ingénieurs d'outre-mer, l'Institut national de la recherche agronomique, et la Météorologie nationale.

Les thèmes suivants ont fait l'objet de différentes manifestations :

— *20 décembre 1972*

Conférence-débat sur « La réforme de l'enseignement des mathématiques », par Robert GIBRAT, président-directeur général de SOCIA, ancien président de la Société de statistique de Paris.

— *10-11 janvier 1973*

Deux demi-journées d'étude sur « L'informatique et l'agriculture ». Présentation de Jacques-Michel DURAND secrétaire général de la Société de statistique de Paris.

Séance du 10 janvier présidée par le professeur Henri GUIRTON, membre de l'Institut, président d'honneur de l'Association nationale des docteurs ès sciences économiques, ancien président de la Société de statistique de Paris.

Séance du 11 janvier présidée par M. VELAY, directeur général de l'administration et du financement du ministère de l'Agriculture.

— *17 janvier 1973*

Dîner-débat sur « La sociologie religieuse et les méthodes mathématiques », par Jacques MAITRE maître de recherche au C. N. R. S. assisté de Jacques ANTOINE, directeur général de la SOFRES.

— 21 février 1973

Conférence sur « La météorologie et l'environnement », par Pierre DUVERGÉ, inspecteur général de la Météorologie nationale, assisté de MM. PAULY et DER MEGREDITCHIAN.

— 21 mars 1973

Dîner-débat sur « Le prix du risque et l'équilibre du marché boursier », par Jean-Jacques ROSA, agrégé de science économique.

— 26 avril 1973

Journée d'Étude ayant pour thème, « Environnement et développement rural », sous le patronage de Robert POUJADE, ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature et présidée conjointement par M. Jean FOURASTIÉ, ancien président de la Société de statistique de Paris et par Philippe PRUVOST, chef de Service de l'Environnement rural et urbain du ministère de la Protection de la Nature et de l'Environnement.

— 16 mai 1973

Dîner-débat sur « La démarche inductive dans la science économique : Utilisation des observations pour la construction de la science économique », par Edmond MALINVAUD, vice-président de la Société de statistique de Paris, directeur de la prévision au ministère de l'Économie et des Finances.

— 13 juin 1973

Dîner-débat sur « La circulation des coupures qui constituent une monnaie », par Jean-Claude HENTSCH, ancien président de l'Association suisse des analystes financiers.

— 19 septembre 1973

Dîner-débat sur « La comptabilité nationale et la mesure du bonheur », par Claude GRUSON, ancien président de la Société de statistique de Paris, ancien directeur général de l'I. N. S. E. E., président du Groupe interministériel d'évaluation de l'environnement.

— 18 octobre 1973

Dîner-débat ayant pour thème, « De l'usage des statistiques agricoles et alimentaires internationales », animé par Michel CÉPÈDE, docteur ès sciences économiques, président indépendant du Conseil de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

— 21 novembre 1973

Communication de notre collègue le professeur Daniel DUGUÉ, ancien président de la Société de statistique de Paris, membre d'honneur de l'Institut des actuaires français, directeur de l'Institut de statistique des universités de Paris, sur le thème « Du développement de la statistique mathématique et de son avenir ».

— 7 décembre 1973

Journée d'étude sur « L'ingénieur et l'information économique et statistique », présidée par Jacques-Michel DURAND, secrétaire général et André CONQUET, président de la Section « L'ingénieur » de la Société des ingénieurs civils de France.

c) *Manifestations en 1974*

— 15 janvier 1974

Exposé de Jacques-Michel DURAND, secrétaire général sur « Les problèmes économiques des paysans, et les moyens statistiques dont ils disposent ».

— 16 janvier 1974

Dîner-débat sur « De l'informatique musicale en 1974 », communication de M^{me} Hélène CHARNASSE, musicologue, maître de recherche au C. N. R. S., responsable de

l'E. R. A. T. T. O. et de M. Henri DUCASSE, informaticien-expert, attaché de recherche au C. N. R. S.

— 20 février 1974

Dîner-débat ayant pour thème « De l'analyse statistique moderne du fonds de roulement », par A.-L. CHADEAU, chef du Service des études du Crédit national, assisté de M. DAVID ancien élève de l'École polytechnique et responsable de la Centrale des bilans du Crédit national et M. MADER, ancien élève de l'École polytechnique et chargé d'études au Crédit national.

— 7 mars 1974

Premier cycle d'étude français sur : « L'écologie-économie intertropicale », sous la présidence d'honneur de Robert POUJADE, ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature et de Jacques CHIRAC, ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

Organisation et présentation par Jacques-Michel DURAND, secrétaire général de la Société de statistique de Paris et assisté de Paul VIGNIER, directeur du Centre national d'études d'agronomie tropicale.

Conférenciers : le professeur SAUTTER et MM. MAYER, directeur de la S. A. T. E. C. et BRENIÈRES, directeur de recherches de l'ORSTOM.

— Avril 1974

Dîner-débat ayant pour thème, « De la statistique informatique », par une personnalité de l'I. N. S. E. E.

Impact national et international de la Société de Statistique de Paris

Nicolas MANSON, président de l'Union des associations scientifiques et industrielles françaises (U. A. S. I. F.), propose à la Société de statistique de Paris une adhésion à cet organisme dont les buts sont les suivants :

1^o Fédérer les associations et sociétés françaises sans but lucratif (loi de 1901) ayant pour objet le développement des sciences et des techniques.

2^o Coordonner leurs activités et manifestations spécialement dans les domaines des publications, de la documentation ainsi que de l'enseignement et du perfectionnement post-scolaire.

3^o Faciliter entre leurs membres les rapports et les échanges de vues sur l'ensemble de leurs activités et leur permettre de se tenir au courant de l'évolution des connaissances scientifiques et techniques.

4^o Entretenir des relations avec les groupements techniques similaires étrangers et internationaux.

5^o Organiser et faciliter la représentation des ingénieurs et assimilés auprès des Pouvoirs publics, ainsi qu'auprès de divers organismes fédératifs, tant nationaux qu'internationaux, dans tous les domaines où les sciences et techniques industrielles sont prépondérantes.

La Société de statistique de Paris a été choisie comme électrice entre 1973 pour désigner la délégation française, classe « Sciences sociales et humaines » de l'UNESCO.

Le Comité des travaux historiques et scientifiques de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique du ministère de l'Éducation nationale a invité le secrétaire général de la Société de statistique de Paris à participer au 99^e Congrès national des sociétés savantes à Besançon, du 25 au 29 mars 1974. Jacques-Michel DURAND y traitera « Des problèmes économiques des paysans et de leurs moyens statistiques ».

d) *Adhésions*

Le président énumère la liste des adhésions qui sont parvenues au secrétariat général en 1973 et constate que la plupart d'entre elles se sont situées à la fin de l'année.

Elles constituent une image de marque plus jeune de la Société de statistique de Paris, et touchent des milieux qui accentuent son caractère pluridisciplinaire, tel qu'il est défini dans ses statuts.

Le secrétaire général accentuera ses actions de recrutement en 1974 : 10 000 personnes françaises ou étrangères sont en effet susceptibles d'être contactées.

Le secrétaire général souligne les adhésions de personnalités comme celles : du président d'honneur de l'Association nationale des docteurs ès sciences — Universités des sciences; du président pour 1974 de la Société des ingénieurs civils de France; du président de l'Association française des informaticiens et du président de la Société des agriculteurs de France et de la Société des agriculteurs de France elle-même.

e) Protocole de concertation entre la Société de statistique de Paris et la Société mathématique de France. Jean-Paul КАНАН, président de cette société a proposé à Jacques-Michel DURAND, secrétaire général de la Société de statistique de Paris qu'une représentation de l'une et l'autre Société soit constituée auprès de chacun des conseils d'administration.

2. RAPPORT DU TRÉSORIER, JEAN-JACQUES PERQUEL

Rappel de l'Assemblée générale du 19 décembre 1973.

Fixation du montant des cotisations pour 1974 à la Société :

Membres titulaires :

- à titre personnel : 100 F par an (50 F pour les membres ayant moins de 30 ans ou ayant 65 ans révolus au 1^{er} janvier de l'année);
- sociétés et organismes collectifs : 200 F par an;
- cotisation volontaire pour les membres ayant racheté leur cotisation : 50 F.

Le paiement de la cotisation donne droit au service du Journal, puisque la moitié de son montant est affectée obligatoirement à un abonnement.

Abonnements :

— France et départements d'outre-mer . .	100 F
— Étranger	110 F
— Personnes morales	200 F
— Vente au numéro	30 F

Le trésorier rappelle qu'une publicité sélective pourra figurer dans le Journal de la Société de statistique de Paris et que l'Assemblée générale du 19 décembre 1973 avait fait confiance au secrétariat général et au trésorier afin qu'ils déterminent cette sélection indispensable.

Ci-après rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 1973 et projet de budget pour l'exercice 1974 (annexe n° 1).

3. PASSATION DES POUVOIRS

Le président sortant Jules DUBOURDIEU présente à l'Assemblée générale le nouveau président, Edmond MALINVAUD, directeur de la Prévision au ministère de l'Économie et des Finances.

Mon cher Ami,

Dans la lettre que vous avez eu l'obligeance de m'adresser l'autre jour pour me donner quelques renseignements sur l'homme que vous êtes, vous me disiez comment, ayant gravi la montagne Sainte-Geneviève, où s'ouvraient à vous les portes de la prestigieuse École de la rue Descartes, vous y aviez vu se confirmer le goût pour l'économie qui vous était déjà venu en Taupe,

mais aussi, sur le plan sportif, un goût de la haute montagne que vous avez conservé, sans pour autant succomber à la tentation des escalades dangereusement acrobatiques.

Permettez-moi de voir dans cet aveu la marque du parfait équilibre dont votre carrière professionnelle, comme aussi votre œuvre scientifique portent le témoignage.

Ingénieur diplômé de l'École polytechnique et licencié en droit, aujourd'hui inspecteur général à l'Institut national de la statistique et des études économiques et directeur d'études à l'École pratique des hautes études, vous avez amorcé votre carrière professionnelle en 1948 comme statisticien à l'I. N. S. E. E. où vous la poursuivez jusqu'en 1957. Puis gravissant allégrement les échelons d'une brillante carrière de grand commis de l'État, vous devenez successivement directeur du Centre d'étude des programmes économiques en 1957, directeur de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique en 1962, chef du département de la recherche à l'I. N. S. E. E., en 1967, pour accéder finalement en 1972 aux fonctions que vous occupez aujourd'hui de « directeur de la Prévision au ministère de l'Économie et des Finances » en même temps que vous entrez au « Conseil général de la Banque de France ».

Encore faut-il souligner que, tout au long de cette carrière, vous avez parallèlement à vos fonctions principales exercé les activités les plus diverses, notamment sur le plan de la recherche et de l'enseignement.

— C'est ainsi qu'en 1950, vous participez comme boursier Rockefeller aux travaux de recherche de la célèbre Cowles' Commission for research in Economics,

— qu'en 1961 et 1967 vous êtes invité comme professeur à l'Université Berkeley en Californie,

— que de 1969 à 1971 on vous trouve professeur associé à l'Université Paris I,

— enfin que — prévoyant sans doute les responsabilités que vous vous apprêtez à prendre ce soir dans notre Société — vous en faites l'apprentissage comme président de la Société d'économétrie en 1963, après avoir été « co-éditeur de la revue *Econometrica*, de 1954 à 1963 ».

Mon cher Ami, présenter votre carrière professionnelle était chose facile. Présenter vos travaux scientifiques est une autre affaire et qui plonge le profane que je suis dans le plus grand embarras.

En vérité le hasard fait mal les choses. Car si vous étiez entré dans notre Conseil un an plus tôt et moi un an plus tard, c'est le professeur H. Guitton à qui serait revenu le plaisir — de commenter vos travaux, avec une compétence dont je me sens, hélas, totalement dépourvu. Ce qui m'aurait du même coup épargné l'aveu pénible que l'honnêteté me commande. Mis à part votre dernier livre : *La croissance française : un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre*, je vous avoue, à ma grande honte, que je ne connais guère de vos publications que la liste que vous avez bien voulu m'en communiquer.

Oserai-je dans ces conditions vous faire part des réflexions que m'en a suggéré la lecture?

En premier lieu, ce qui m'a frappé, c'est l'abondance de votre production. Quelque 70 publications, sans compter 3 ouvrages :

— *Initiation à la comptabilité nationale*, paru en 1957,

— *Méthodes statistiques de l'économétrie*, paru en 1962,

— *Leçons de théorie microéconomique*, paru en 1971,

dont les rééditions successives prouvent à l'évidence qu'ils sont devenus des classiques du genre.

Ce qui m'a frappé en second lieu, c'est la variété des sujets traités qui vont de « l'étude des possibilités d'établissement d'un indice des prix des fruits et légumes frais » à des « propositions pour une axiomatique de la causalité », en passant par l'étude de la « consistance des régressions non linéaires ». C'est aussi l'évidente audience que vous avez acquise sur le plan international, attestée par le fait que nombre de travaux ont été publiés ou reproduits dans des revues étrangères.

Que pourrais-je ajouter, après l'aveu que je viens de vous faire? Si ce n'est que — lisant et relisant hier soir la liste de vos publications, présentées dans l'ordre chronologique, j'en cherchais désespérément le fil conducteur qui m'aurait permis de les classer dans un ordre logique, lorsque je me rappelai les souvenirs que nous avions évoqués au cours d'un récent déjeuner. Et je me dis que l'ordre logique aurait pu être de classer vos publications sous trois noms que vous aviez évoqués à cette occasion : E. Morice, G. Darmois, M. Allais : l'analyse statistique, la statistique mathématique, l'économétrie. Trois disciplines entre lesquelles j'ai cru découvrir que vous avez su réaliser une harmonieuse synthèse dans vos travaux — en évitant de tomber dans le travers d'un formalisme mathématique abusif, difficilement conciliable avec la complexité des phénomènes économiques; mais sans vous priver pour autant du secours des méthodes mathématiques les plus modernes, pour poursuivre les analyses quantitatives — sans lesquelles la science économique ne saurait accéder au rang de « science exacte » — auquel vous avez l'ambition légitime de la porter.

La composition du Bureau et du Conseil pour 1974 est la suivante :

Président	Edmond MALINVAUD
Vice-présidents	Daniel SCHWARTZ Jean LAMSON Marcel BRICHLER
Secrétaire général	Jacques-Michel DURAND
Trésorier-archiviste	Jean-Jacques PERQUEL
Membres du Conseil	Maurice ALLAIS Paul DAMIANI Jean RIPERT Gérald HEIM de BALSAC Robert GIBRAT Alain de RIEDMATTEN

Anciens présidents et présidents honoraires

J. BOURGEOIS-PICHAT, H. BUNLE, F.-L. CLOSON, P. DELAPORTE, J. DURBOURDIEU, D. DUGUÉ, M. DUMAS, J. DUMONTIER, J. FOURASTIÉ, M. FRÉCHET, R. GIBRAT, C. GRUSON, H. GUITTON, R. HENON, E. MORICE, C. PENGLAOU, R. ROY, J. RUEFF, A. SAUVY, P. VENDRYES, A. VESSERAU.

LEVÉE DE SÉANCE

La séance est levée à 22 h 30.

Discours de M. MALINVAUD, nouveau président

Mes chers Collègues,

Dans les sociétés savantes le discours du président relève d'un genre difficile. Il doit stimuler la réflexion et la recherche; mais il doit aussi éviter d'être trop technique. Dans notre Société de statistique ces difficultés se trouvent accrues du fait que le discours accompagne votre repas et précède une communication plus substantielle, comme celle que nous allons entendre ce soir sur l'informatique musicale.

J'avais bien légèrement omis de penser à cela quand notre ami Brichler me demanda, à la fin de 1967, d'entrer dans le Conseil de la Société avec vocation d'en devenir président en 1974. Ces cinq années ont passé vite et je me retrouve ce soir devant la première épreuve pour tout nouveau président, et non la moindre, celle de prononcer un discours.

Notre collègue Dubourdiou vous a fait part l'an dernier des perplexités par lesquelles il était passé pour choisir un sujet et comment le hasard l'avait conduit à nous parler justement du sens du mot hasard chez J. Monod. Vous vous souvenez de l'esprit avec lequel il traita son sujet et de la profondeur de ses réflexions souvent empruntées à J. Ullmo et toujours accompagnées d'observations personnelles.

Pourquoi les présidents de la Société de statistique ne feraient-ils pas comme les participants de ces jeux de société où chacun doit reprendre un mot que lui laisse le prédécesseur et où tout l'art consiste à trouver des enchaînements cocasses? Acceptant l'idée je vais donc retenir le mot « hasard » et, ayant présentes à l'esprit les préoccupations de ce début de l'année 1974, je vais y accoler « croissance économique ». Oui, notre croissance future est pleine de hasard. Pour agir en face de ces hasards, nos règles de décision sont bien peu assurées. Profitons donc de l'année qui s'ouvre pour mieux élucider comment nous devrions nous comporter.

Plagiant J. Monod, nous pouvons dire : « Notre croissance économique est sortie au jeu de Monte-Carlo. Quoi d'étonnant à ce que, tel celui qui vient d'y gagner un milliard, nous éprouvions l'étrangeté de notre condition. » Rappelons-nous en effet des prévisions faites dans l'immédiate

après-guerre. Qui eût cru à l'expansion rapide et prolongée que notre pays et le reste du monde développé ont connue depuis lors? Cette expansion, qui nous a surpris et à laquelle nos sociétés se sont incomplètement adaptées, est bien une des causes principales du malaise actuel et du sentiment que notre condition est étrange, sentiment sur lequel notre collègue C. Gruson nous a conduit à nous interroger l'an dernier.

Tournant nos regards vers l'avenir, nous voyons bien que notre croissance future est pleine d'incertitudes. Je ne fais pas allusion ici aux prochains mois ou aux toutes prochaines années qui constituent le futur immédiat, lui-même assez incertain. Tel le Club de Rome je m'interroge plutôt sur les prochaines décennies, celles en vue desquelles nous concevons nos grands projets et nous choisissons nos investissements de base.

Pour les économistes les incertitudes peuvent être groupées en quatre catégories suivant qu'elles concernent l'importance des réserves en ressources naturelles essentielles à notre vie, le progrès technique, la transformation des besoins de l'homme et enfin les réactions de nos sociétés en face de la croissance économique.

Vous savez combien le débat est ouvert sur ce que sont les ressources naturelles essentielles à la vie et sur l'importance des réserves dans lesquelles les générations futures pourront puiser. Les limitations principales viendront-elles de l'énergie, du phosphore, d'autres matières premières... ou même encore des possibilités pour le milieu physique d'absorber notre pollution et nos déchets? Tour à tour l'opinion a été alertée, en termes dramatiques, sur telle ou telle limitation qui imposerait une barrière prochaine à notre croissance; mais jusqu'à présent on s'est aperçu à chaque fois que l'importance des contraintes probables avait été beaucoup exagérée et l'abondance des réserves vraisemblables très sous-estimée. L'incertitude subsiste néanmoins.

Les découvertes techniques et le rythme auquel elles accroissent finalement la productivité du travail humain sont très mal expliquées, même pour le passé. Sans doute des modèles ont-ils été construits pour l'étude du progrès technique induit par les efforts de recherche et développement. Mais ces modèles restent purement abstraits et, pour autant que je sache, ne nous éclairent même pas sur les ordres de grandeurs principaux. *A fortiori*, quand il s'agit de prévoir les progrès à long terme, sommes-nous réduits à poser des conjectures que seules les tendances passées justifient. Mais la justification a peu de force, car comme B. Mandelbrot nous l'a souvent rappelé, les hasards du monde réel ne se réduisent pas à un simple bruit de fond qui aurait pour seul effet d'introduire de petites perturbations autour des tendances ou même certains inflexions lents de ces tendances. Les sauts brusques, les ruptures de rythme peuvent se produire.

Notre collègue A. Sauvy nous a bien montré comment la prévision des besoins humains est elle-même incertaine (1). Les démographes en sont encore à tenter d'expliquer les retournements variés et presque toujours imprévus que la natalité a connus depuis que son histoire statistique peut être établie. Comment la population du globe va-t-elle évoluer? Comment se redistribuera-t-elle entre les différentes régions du Monde? Les réponses à ces questions restent imprécises.

Si les sciences du monde physique se révèlent incapables de nous renseigner précisément sur les réserves en ressources naturelles et sur le rythme du progrès technique futur, si la démographie a connu peu de succès dans ses prévisions, la sociologie et l'économie ne nous disent pas non plus comment les hommes vont se comporter : vont-ils ou non préférer davantage le loisir à la consommation? Vont-ils ou non investir pour les générations futures? Vont-ils ou non rendre leur organisation collective de plus en plus efficace? Ces questions n'ont pas non plus de réponse précise.

En somme, le hasard est partout, dans chacun des éléments du panorama que nous tentons de dresser pour l'avenir. Mais nous statisticiens nous y sommes préparés. Depuis longtemps déjà nous concevons notre métier dans un cadre que la théorie des décisions a explicité : il s'agit d'abord de décrire les phénomènes et d'en préciser les caractéristiques, aléatoires et autres; il s'agit ensuite de prévoir et d'agir en tenant pleinement compte de toutes ces caractéristiques.

Supposons donc que nous ayons à décider l'avenir du monde; tel le Club de Rome, prenons ce monde comme un tout et négligeons les complications sur lesquelles sociologues ou économistes seront tentés d'attirer notre attention pour nous montrer que nos décisions ne passeront pas dans les faits sans quelques difficultés. Précisons encore les choses en raisonnant comme si les instruments de notre action étaient d'une part le rythme auquel l'humanité puisera dans les réserves de ressources naturelles, considérées comme homogènes pour simplifier, d'autre part l'effort d'investissement qu'elle consacrerait à la construction d'un capital productif duquel les générations futures pourront disposer. Qu'allons-nous recommander?

En fait, la question nous embarrasse, même une fois que nous l'avons simplifiée de diverses façons. Elle soulève en effet plusieurs problèmes sur lesquels on s'est beaucoup interrogé depuis une dizaine d'années, car ils n'ont pas de solution évidente. Certains de ces problèmes se poseraient d'ailleurs même si la croissance future n'était pas sujette à aléas.

1. Voir A. SAUVY, *Croissance Zéro?*, Calmann-Lévy, Paris, 1973.

Ainsi considérons d'abord le « partage du gâteau entre les générations ». A supposer que les réserves naturelles doivent effectivement être considérées comme limitées, c'est-à-dire que nos prélèvements actuels soient effectivement non négligeables par rapport à l'importance de ces réserves, et que nous ne puissions pas nous passer des ressources naturelles en question, quel devrait être le rythme de notre prélèvement? Cette question, qui a beaucoup retenu l'attention des théoriciens de la décision, n'a pas de réponse évidente. On pense d'abord à un partage égal du gâteau entre les diverses générations, ou à une règle un peu plus complexe, tenant compte de ce que les effectifs de ces générations ne sont pas tous les mêmes. Mais le prélèvement actuel dépend alors, de manière cruciale, de l'horizon que l'on choisit pour fixer le moment où les réserves seront totalement épuisées. Or cet horizon est arbitraire, ce qui montre le caractère inadéquat de la règle s'inspirant de l'idée d'un partage égal.

Considérons aussi l'hypothèse alternative, celle où les réserves naturelles seraient effectivement immenses par rapport au rythme de notre consommation présente, ou encore celle où nous pourrions substituer très largement des productions humaines aux ressources naturelles. Le problème majeur consisterait alors à savoir à quel rythme il convient d'investir, c'est-à-dire de développer le capital productif pour répondre aux besoins des générations futures. De nombreux économistes théoriciens se sont penchés sur la question et ont constaté que nos critères de choix étaient mal assurés. Sans doute ne faut-il pas être surpris de ce que l'utilité de la consommation doit y intervenir plutôt que le simple volume de cette consommation. Mais on s'est aussi aperçu que l'on aboutissait à des réponses paradoxales si l'on n'actualisait pas les utilités, c'est-à-dire si l'on retenait un critère dans lequel utilités présentes et utilités futures interviendraient avec le même poids ⁽¹⁾.

En somme qu'il s'agisse de fixer le rythme de nos prélèvements sur les réserves naturelles ou de choisir celui de notre investissement productif, des raisons purement logiques nous obligent à retenir des critères de décision qui semblent défavoriser systématiquement les générations futures, tout au moins dans la mesure où l'avenir du monde doit être considéré comme illimité.

Je viens de faire référence à un problème qui se présente même en l'absence d'incertitudes. Savons-nous mieux comment la présence des aléas doit affecter nos décisions? Doit-elle nous pousser à être plus économes dans notre utilisation des ressources naturelles? Doit-elle nous inciter à investir plus ou moins? La réponse à ces questions est sans doute moins déconcertante que celle donnée tout à l'heure lorsqu'il s'agissait de définir des critères de décision. En effet, ces critères une fois choisis, et l'incertitude ne crée pas en l'occurrence de difficulté insurmontable, nous pouvons raisonner sur des bases solides. Néanmoins il faut savoir que les réponses sont encore parfois complexes.

Pour le problème du partage du gâteau entre les générations, les choses sont assez claires : plus grande est l'incertitude sur les réserves, plus réduit doit être notre prélèvement actuel. En revanche les aléas sur les besoins futurs et sur le rythme du progrès technique futur devraient, suivant les cas hypothétiques que les théoriciens ont considérés, tantôt conduire à une intensification de l'effort d'investissement, tantôt se traduire par une réduction de cet effort. De plus, pour savoir dans lequel des cas nous nous trouvons, il faudrait connaître les caractéristiques des phénomènes en cause beaucoup mieux que nous ne le pouvons aujourd'hui.

Sans doute serais-je bien maladroit à semer l'inquiétude au début de ce repas, si je ne m'adressais pas à une assemblée qui, comme la nôtre, se nourrit du défi intellectuel autant que d'un dîner, si bon soit-il.

Je termine d'ailleurs sur une note d'optimisme car tout m'incite, pour trouver une conclusion, à tourner mes pensées vers notre Société de statistique, vers les hasards qu'elle rencontrera et vers sa croissance. Je n'ai alors aucune peine à manifester ma confiance dans l'avenir. Sous l'impulsion que lui donne notre secrétaire général J.-M. Durand, notre Société connaît une nouvelle jeunesse. Elle franchira victorieusement, j'en suis sûr, les hasards de l'année 1974 et des suivantes.

1. Le meilleur exposé à ce sujet est certainement celui qui fut présenté au Congrès de Varsovie par T. KOOPMANS, « Objectives, Constraints and Outcomes in Optimal Growth Models ». *Econometrica*, janvier 1967. On pourra consulter aussi E. MALINVAUD, « Les croissances optimales », *Cahiers du séminaire d'économie*, n° 8, 1965.

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1973 ET PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1974

Monsieur le Président, mes chers Collègues,

Conformément aux dispositions de l'article 22 du règlement intérieur de notre Société j'ai l'honneur de vous présenter le compte de pertes et profits de l'exercice 1973, le bilan au 31 décembre 1973 et le projet de budget pour 1974.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE 1973

Les cotisations afférentes à l'exercice 1973 se sont élevées à 32 103,81 F contre 12 526,47 F. L'appel de cotisation volontaire commencé fin juin 1973 a déjà rapporté 885 F, et je profite de cette occasion pour remercier ceux des membres qui, ayant racheté leur cotisation, ont accepté de faire cet effort et, je le souhaite, continueront à nous aider dans l'avenir.

Le montant des abonnements et ventes a représenté 13 294,30 F contre 8 535,01 F pour l'année 1972.

Les subventions sont passées de 13 000 F à 7 500 F, le chiffre de l'année dernière ayant été dû à une arrivée tardive de la cotisation 1971 de MM. Berger-Levrault que nous accorde la Société Berger-Levrault. Ce chiffre représente quand même une augmentation puisque les particuliers qui nous aident ont bien voulu continuer leur subvention et que la Compagnie des agents de change a porté celle qu'elle nous verse annuellement de 500 F à 1 000 F.

L'Association nationale des docteurs ès-sciences économiques — Section Finances, avec laquelle nous avons organisé un colloque début décembre 1973, qui a été un très grand succès, a accepté de nous accorder une part du bénéfice réalisé, mais celle-ci, qui sera appréciable, n'a pu être comptabilisée, n'ayant pas encore été fixée au 1^{er} janvier 1974.

Les dîners ont été un très grand succès et ont rapporté 9 995 F, poste qui n'a pas son équivalent l'année dernière.

Les revenus des fonds libres ont représenté 2 274,97 F contre 1 579,45 F.

Le coût des journaux et des convocations s'est considérablement élevé, passant de 54 017,87 F à 81 427,14 F. Mais nous avons été obligés, après correction, de prendre en compte un solde débiteur de 32 335,46 F après régularisation des écritures de 1972 contre 12 562,20 F qui avaient été, en fait, comptabilisés.

Cet écart, très important, est essentiellement dû au fait que l'on avait comptabilisé les journaux de 1972 à un prix inférieur de plus d'un tiers au prix réel.

Cette situation porte donc le déficit de la Société de 32 335,46 F à 47 979,92 F.

On voit par là, la détérioration en valeur absolue, mais la très forte amélioration en valeur relative réalisée essentiellement par la mise sur pied des dîners qui ont été un très grand succès, l'augmentation très forte dès 1972 des cotisations et abonnements.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1973

La valeur du portefeuille a baissé de 53 234 F à 47 353,10 F du fait de la baisse de la Bourse de Paris. Elle reste comptabilisée au prix d'achat de 43 423,58 F. Le solde en compte chez MM. Gorgeu-Perquel-Krucker, agents de change, représente 11 498,22 F.

La perte de l'exercice (47 979,92 F) nous empêche encore une fois de prévoir une provision pour l'annuaire.

Le compte dotation a été alimenté par 10 % des revenus libres.

Les dons et legs ont été portés à 1 155,50 F. Aucun prélèvement n'est effectué, cette année, à ce titre.

Les dettes envers Berger-Levrault s'élèvent à 81 216,69 F montant dont on va régulariser la moitié extrêmement rapidement.

Le capital libre est porté à 9 820,37 F.

PROJET DE BUDGET POUR 1974

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Report déficitaire	48 000	Cotisations	43 000
Journal	80 000	Subventions	9 000
Annuaire	6 000	Dîners	10 000
	<u>134 000</u>	Abonnement	20 000
		Revenus	2 000
			<u>84 000</u>
		Déficit	50 000
			<u>134 000</u>

Nous souhaitons que les organismes qui nous apportent leur concours financier veuillent bien continuer à nous accorder leur précieux appui et nous les en remercions vivement à nouveau. Nous remercions particulièrement l'Imprimerie BERGER-LEVRAULT de l'aide importante et constante qu'elle nous apporte, ainsi que l'INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES ainsi que la COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE.

Certifié sincère et véritable,
Le 16 janvier 1974.

Jean-Jacques PERQUEL
Trésorier-archiviste

A. PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 1973

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Solde reporté	32 335,46	Cotisations	32 103,81
Journaux 1973	81 216,69	Cotisations volontaires	885,—
Autres frais	210,45	Subventions	7 500,—
Cotisations Société de statistique	271,—	Dîners	9 995,—
	<u>114 033,60</u>	Coupons	1 928,90
		Abonnements et ventes	13 294,30
		Régularisation capital	346,67
			<u>66 053,68</u>
		Déficit	47 979,92

B. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1973

<i>Actif</i>			<i>Passif</i>
Portefeuille :			Dotation et cotisations rachetées
— 115 act. C ^{ie} du Nord	34,10	3 921,50	<u>10 511,16</u>
— 75 » Gpt. Fin. Const.	119,—	8 925,—	198
— 20 » Plac. Sélectionnés	226,—	4 520,—	<u>10 709,16</u>
— 25 » Sté Nat. d'Invest.	290,50	7 262,50	
— 50 » Sélection étrangère	117,—	5 850,—	
— 25 » SOVAC	240,20	6 005,—	Dons et legs :
— 50 » Gestion sélective	194,—	9 700,—	— don Huber 7 × 10 = 70
— 9 » P. U. K.	129,90	1 169,10	— don Michel 7 × 12 = 84
		<u>47 353,10</u>	— legs Bourdin 0,36 × 5 = 1,80
			— legs Coste 961,90
			— legs Mercet 13 × 12,40 37,80
Au prix d'achat de	43 423,58		Total 1 155,50
Solde Gorgeu-Perquel-Krucker			1 155,50
Agents de change	11 498,22		Berger-Levrault
Pertes de l'exercice	47 979,92		81 216,69
			Capital libre
		<u>102 901,72</u>	<u>9 820,37</u>
			<u>102 901,72</u>

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

Monsieur le Président, Mes chers Collègues,

Il me revient cette année l'honneur de vous présenter le rapport de la Commission des fonds et archives sur les comptes de l'exercice 1973, conformément à notre règlement intérieur.

Jadis, les recettes et les dépenses de notre Société étaient relativement stables et comparables d'un exercice sur l'autre; les différences étaient dues essentiellement à l'incidence de l'érosion monétaire compensée par une progression des ressources due à l'action de la Commission de recrutement. Le rapport du président de la Commission des fonds et archives consistait alors, pour une bonne part, à féliciter et remercier, en votre nom, le trésorier-archiviste et le secrétaire général pour la bonne tenue des comptes et l'esprit d'économie avec lequel étaient gérées les finances de la Société.

La situation actuelle n'est plus la même. Nous subissons encore le contrecoup d'un certain relâchement en 1971 dans les tâches administratives, qui se répercute notamment sur les recettes, de nombreux sociétaires étant en retard de versement de leurs cotisations. Si l'on ajoute les conséquences des hausses intervenues récemment, notamment en matière d'impression, vous comprendrez la raison pour laquelle les comptes 1973, qui nous ont été présentés par notre trésorier-archiviste M. Perquel, et de même le projet du budget pour 1974, présentent un déficit important (48 000 F pour 1973 et 50 000 F prévus pour 1974, malgré le relèvement du taux des cotisations et du prix de l'abonnement au Journal).

Souhaitons que cette situation ne soit que passagère, un redressement notable a d'ailleurs déjà été effectué et nous devons d'autant plus marquer notre gratitude à l'équipe actuelle, M. Durand, secrétaire général, M. Perquel, trésorier-archiviste, et M. Damiani, secrétaire, qui, malgré de nombreuses difficultés, ont assumé la remise en ordre de l'administration de la Société, organisent des réunions et des dîners-débats extrêmement intéressants et ont repris la publication régulière du Journal. Je suis personnellement bien placé pour savoir le volume de travail que tout cela représente et apprécier comme il convient leur admirable dévouement.

Certes, les efforts sont à poursuivre pour reconstituer le fichier des membres, publier rapidement un annuaire (le dernier aura bientôt 4 ans); apurer les comptes des adhérents en retard de cotisations.

M. Perquel m'a communiqué le chiffre des cotisants actuels qui est de 600. L'annuaire 1970, page 45, indique un effectif de membres, au 1^{er} juillet 1970, de 71 sociétés, 140 membres « à vie » (c'est-à-dire ayant racheté leurs cotisations) et 830 membres « non rachetés », donc devant payer leur cotisation annuelle — s'ils ne sont pas décédés ou démissionnaires, bien entendu.

Je sais que notre trésorier a adressé des rappels aux défaillants; qu'il me soit permis ici d'insister auprès de nos Collègues négligents (je ne pense d'ailleurs pas qu'il y en ait dans cette salle) pour qu'ils se mettent à jour.

Le nombre des abonnements au Journal souscrits par des non-membres est de l'ordre de 200, il est stable puisqu'on enregistrait déjà ce nombre en 1970. Compte tenu, d'autre part, des services gratuits aux bibliothèques et à certains établissements d'enseignement, ainsi que les échanges avec les organismes étrangers qui nous adressent leurs propres publications pour alimenter la bibliothèque de la Société, notre Journal tire actuellement à 2 200 exemplaires, ce qui mesure le rayonnement de la Société de statistique de Paris.

De son côté, le secrétaire général a repris la prospection systématique des personnes que les activités de notre Association sont susceptibles d'intéresser, souhaitons que l'apport rapide de nouveaux membres aide à équilibrer les comptes.

Dans le même ordre d'idée, je ne manquerai pas de rappeler notre espoir de voir prochainement rétablie, et pour un montant souhaité important, la subvention du C. N. R. S. supprimée il y a quelques années, ce qui nous a considérablement gênés, mais nous fait apprécier d'autant plus les subventions que veulent bien nous accorder régulièrement l'Imprimerie Berger-Levrault, l'I. N. E. D. et la Compagnie des agents de change; je joins mes remerciements tout particuliers à ceux qui leur ont déjà été présentés.

En conclusion, grâce aux efforts poursuivis de tous côtés, grâce aux subventions qui nous sont indispensables, nous avons bon espoir que notre trésorier pourra, dans un proche avenir, nous présenter à nouveau des comptes équilibrés, comme il était de tradition dans notre Société.

Merci encore à tous ceux qui ont compris l'utilité de la Société de statistique de Paris et l'aident à poursuivre une existence déjà plus que centenaire.

M. BRICHLER

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1974

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 heures précises à la Maison des Polytechniciens, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris, par Jules DUBOURDIEU, ancien président, qui accueille le nouveau président de la Société de statistique de Paris, Edmond MALINVAUD.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS AUPRÈS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ MATHÉMATIQUE DE FRANCE

Cette délégation sera composée :

- du président pour 1974, Edmond MALINVAUD,
- du secrétaire général, Jacques-Michel DURAND,
- du trésorier-archiviste, Jean-Jacques PERQUEL.

Parrainage de la Société de statistique de Paris, membre de l'Institut international de statistique pour les journées d'étude organisées par l'I. S. E. P., sous le patronage du Premier ministre. Il y sera traité du thème suivant :

« Vers une Société informatisée ».

Adhésion de la Société de statistique de Paris à l'Association française de science économique, membre de l'Association internationale de sciences économiques.

Journée d'étude du 7 mars sur « l'Écologie-Économie », présidée par Jacques CHIRAC, ministre de l'Agriculture et du Développement rural; Robert POUJADE, ministre de la Protection de la Nature et de l'Environnement et Michel JOBERT, ministre des Affaires étrangères.

Dîner-débat du 20 février 1974 : « De l'analyse statistique moderne du fonds de roulement des entreprises », animé par nos collègues MM. CHADEAU, DAVID et MERCIER.

Communication de Jacques-Michel DURAND, le 29 mars 1974, sur le thème : « La statistique peut-elle est neutre en matière agricole »? présentée devant le 99^e Congrès national des sociétés savantes à Besançon, sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale.

Dîner-débat du mercredi 3 avril 1974 à 19 h 30 précises à la Maison des Polytechniciens, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Concours de l'Association française des informaticiens et de l'Association internationale de droit cybernétique.

Présidence effective de M. Jean FOYER, président de la Commission des lois à l'Assemblée nationale, ancien garde des sceaux.

Communication de M. Jean-Paul BUFFELAN, directeur de l'Institut de recherches d'informatique juridique de l'Université de Paris-Sud sur le thème : « Le droit, la mathématique moderne et l'informatique. »

Dîner-débat animé par Jean RIPERT, directeur général de l'I. N. S. E. E., le 16 mai 1974, sur le thème : « La statistique économique peut-elle être neutre ».

Sur proposition de Jean-Jacques PERQUEL, trésorier-archiviste, il est adopté le principe d'une publicité dans le Journal, les tarifs étant de 800 F pour les sociétés sans but lucratif, et de 1 000 F pour les institutions à but lucratif.

Il est décidé, à l'unanimité, de mettre en chantier un annuaire des statisticiens d'expression française. Cet annuaire sera aussi complet que possible et il pourra y être inséré les noms de personnalités ne faisant pas partie de la Société. Les mentions seront gratuites, mais l'annuaire à titre onéreux.

LEVÉE DE SÉANCE

La séance est levée à 19 h 30.

COMMUNIQUÉS

1. Sur proposition de M. Ivan PEYCHES, membre de l'Institut, président de la Société des ingénieurs civils de France, le Conseil d'administration a élu à l'unanimité M. Jacques-Michel DURAND, président de la Commission des relations extérieures de la Société.

Il succède ainsi à M. Jean MOREAU-DESFARGES, fondateur puis président de cette Commission depuis quatre ans.

M. Jacques-Michel DURAND demeure, d'autre part, président de la Section technique des industries agricoles et alimentaires de la Société des ingénieurs civils de France.

Rappelons enfin que le secrétaire général de la Société de statistique de Paris est administrateur, délégué général pour les relations extérieures de la Société des agriculteurs de France.

2. DINER-DÉBAT DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Le mercredi 20 février 1974 s'est tenu à la Maison des Polytechniciens le dîner-débat mensuel de la Société de statistique de Paris. Cette réunion organisée à l'initiative de M. Jacques-Michel DURAND, secrétaire général de la Société, était placée sous la présidence effective de M. E. MALINVAUD, directeur de la Prévision au ministère de l'Économie et des Finances.

La communication d'usage a été présentée par M. André CHADEAU, sous-directeur, chef du Service des études du Crédit national. Elle a porté sur les résultats obtenus par l'équipe de la Centrale des bilans de cet établissement en conclusion d'une recherche statistique concernant le Fonds de roulement des entreprises.

M. CHADEAU a d'abord rappelé l'histoire et le rôle des centrales de bilans. Ce sont des organismes collecteurs d'informations qui ont pour fonction de rassembler les données comptables provenant des entreprises et de les normaliser pour qu'on puisse les analyser en utilisant les techniques statistiques. Créée depuis 1964, la Centrale des bilans du Crédit national traite une population d'environ 1 300 firmes. Elle n'est pas conçue comme un puissant instrument capable d'élaborer des données macro-économiques, mais comme une sorte de laboratoire bien adapté à l'emploi des méthodes modernes d'étude, notamment les analyses de dispersion et de recherche factorielle.

L'orateur insiste alors sur la prudence qui doit présider à ces travaux. En effet, les chiffres des centrales de bilans sont tirés des comptabilités d'entreprises; ils comportent, de ce fait, de très nombreuses imperfections qu'il est difficile d'éliminer. Néanmoins, en prenant certaines précautions et en se gardant des interprétations trop péremptoires, il paraît possible d'engager certaines recherches.

C'est ce qu'ont voulu faire deux spécialistes du Service des études du Crédit national, MM. DAVID et MADER, en essayant de vérifier si le concept de Fonds de roulement net, tenu en général comme représentatif du risque à court terme couru par une entreprise et des usances de sa profession, avait une réalité statistique ⁽¹⁾.

Après un « débroussaillage » effectué par la recherche factorielle, les analyses systématiques de dispersion montrent que :

— le Fonds de roulement net comptable (différence algébrique entre les capitaux permanents et les emplois immobilisés) se différencie assez nettement selon les secteurs d'activité, mais la situation varie beaucoup d'une entreprise à l'autre;

1. Étude publiée dans la revue *Analyse financière*, n° 14, 3^e trimestre 1973.



— en revanche, si l'on isole les « besoins de fonds de roulement », qui correspondent à la fraction des besoins cycliques dont le financement n'est pas assuré par les ressources cycliques, on se trouve en présence d'une grandeur statistique fortement homogène par secteur. À cet égard, l'entreprise subit des *contraintes objectives de type macro-économique* dont l'origine se trouve dans la nature des produits, le processus de production utilisé et les habitudes professionnelles de ventes et de règlement;

— à l'inverse, la couverture des « besoins de fonds de roulement », qui fait intervenir simultanément le Fonds de roulement net comptable et les ressources de trésorerie, est réalisée de façon très variable. Aussi peut-on penser que c'est à ce niveau que se situe la *liberté individuelle* de la firme.

Le débat, dirigé par le professeur GUITTON, a été très animé. Parmi les nombreuses interventions, on a noté celle du professeur de BANDT qui a indiqué qu'à sa connaissance c'était la première tentative de vérification quantitative des théories d'analyse financière, ainsi que celle de M. MEUNIER, spécialiste des problèmes théoriques du fonds de roulement, qui s'est félicité de l'enrichissement que les chiffres apportent à la théorie et a souligné l'importance pratique de ces recherches dans le cadre de la préparation du VII^e Plan.

IV

CALENDRIER

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE MÉDECINE ET BIOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

PARIS, UNESCO — 1-5 juillet 1974

1^{er} CONGRÈS MONDIAL DE MÉDECINE ET BIOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

Sous la Présidence d'honneur du directeur général de l'O. M. S.

Président : P^r René DUBOS, Rockefeller University, U. S. A.

Secrétaire général et scientifique : D^r Richard ABBOU, 115, rue de la Pompe, 75116 Paris.

Comité d'honneur français

P^r P. AUGER - D^r E. AUJALEU, directeur général honoraire de l'INSERM - P^r J. BENOIT, P^r honoraire au Collège de France - P^r J. BERNARD, membre de l'Institut - D^r P. CHARBONNEAU, directeur général de la Santé - P^r R. COURRIER, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences - P^r R. CURIEN, directeur général de la D. G. R. S. T. - P^r J. DORST, membre de l'Institut - P^r M. FONTAINE, Museum d'histoire naturelle, Paris - P^r M. GAULTIER, Hôpital Fernand-Widal, Paris - P^r B. HALPERN, membre de l'Institut - P^r J. HAMBURGER, Hôpital Necker, Paris - P^r F. JACOB, Prix Nobel - P^r A. KASTLER, Prix Nobel - P^r L. LÉGER, membre de l'Académie de médecine - P^r J.-L. LORTAT-JACOB, président du Conseil national de l'Ordre des médecins - P^r A. WOLFF, Prix Nobel - Doyen P. MALANGEAU, président de la Commission de la pharmacopée française - P^r G. MATHÉ, directeur de l'Institut de cancérologie - P^r P. MILLIEZ, Hôpital Broussais, Paris - P^r P. MÉTADIER, président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens - P^r J. MONOD, Prix Nobel - P^r T. MONOD, membre de l'Institut - P^r J. ROCHE, membre de l'Institut - P^r J. RUFFIE, du Collège de France - P^r R. TRUHAUT, membre de l'Institut.

Thèmes généraux

Pollution de l'air et santé Publique - Pollution de l'espace cosmique - Pollution de l'eau et santé Publique - Les bruits et l'homme - Les radiations et l'homme - Les pathologies nouvelles - Les rythmes biologiques et leurs perturbations + biomé-téorologie - L'homme industriel et son environnement

Thèmes des colloques et coordinateurs français

1. Informatique biologique et médicale et banque de données : D^r J. ZERAFFA.
2. Ecotoxicologie et santé de l'homme : P^r R. TRUHAUT.
3. Ressources énergétiques de l'avenir et leurs conséquences sur l'environnement : P^r P. AUGER.

4. Évolution de la consommation des médicaments : M. R.-A. CHATAIN.
5. Nouvelles ressources alimentaires et santé de l'homme : P^r Ch. LABIE.
6. Incidences de la pollution des eaux sur la santé humaine : D^r M. AUBERT.
7. Droit et biologie : M^e T. BUCCIARELLI.
8. Adaptabilité de l'homme à la vie urbaine : P^r V. LABEYRIE.
9. Économie naturelle et économie politique : P^r C. DELAMARE DE BOUTTEVILLE.
10. Méthodes modernes de détection au service de la santé de l'homme : D^r R. GUILLAUMOT.
11. Rôle du pharmacien et du médecin dans la protection de l'environnement : Doyen A. QUEVAUVILLER.
12. Nouvelles orientations de la phyto-pharmacologie : M. J. COURTOIS.

Une Exposition présentera les plus récents documents, maquettes et appareils, dans le cadre des travaux du Congrès.

Le Congrès s'achèvera par le 1^{er} Festival mondial du film biologique et médical sur l'environnement.

V

BIBLIOGRAPHIE

FITOUSSI (J.-Paul), Maître de conférences agrégé à la Faculté des sciences économiques de Strasbourg.
— *Inflation, équilibre et chômage*. Collection « Connaissances économiques », Éditions CUVAS.

La théorie de l'inflation connaît une entreprise analogue à celle du ravalement des monuments historiques. Avec une fréquence variable, une théorie est extraite de la grisaille des vieilles explications, parée de mots nouveaux pour accroître la difficulté de sa reconnaissance et lancée sur le marché. Ainsi voit-on resurgir d'étranges dichotomies : réel-monnaire, inflation par les coûts — inflation par la demande.

Cet état de la théorie est pour l'auteur le reflet d'un obstacle épistémologique : la notion de déséquilibre global. Appréhendé au niveau macro-économique, le phénomène inflationniste semble toujours engendré par un déséquilibre quelle que soit sa nature : excès de demande, variation de la structure du revenu national, etc. Le champ théorique doit alors être parcouru selon une autre dimension : il ne s'agit plus d'expliquer la hausse des prix — le déséquilibre étant sa cause — mais l'apparition de ce déséquilibre et sa perpétuation.

Le déplacement de l'objet de l'explication n'est pas la seule conséquence de cet obstacle. Le caractère agressif de la contradiction soulignée par le terme stagflation en est une autre. Comment l'inflation et le chômage peuvent-ils constituer des événements synchrones ?

Pour surmonter ces contradictions, l'auteur procède à une véritable reconstruction de la théorie de l'inflation, en utilisant une méthodologie rigoureuse, fondée sur la nature même du phénomène : définie comme la hausse d'un indice de prix, l'inflation reste essentiellement un phénomène macro-économique dynamique. Mais il suffit de penser au caractère fondamentalement synchronétique d'un indice pour comprendre qu'une explication globale ne saurait rendre compte du phénomène. Ces remarques établissent une double exigence : la théorie de l'inflation doit avoir un *fondement micro-économique et suppose une méthode d'agrégation*.

L'auteur utilise systématiquement cette approche pour étudier le marché des produits, le marché du travail et la détermination du volume du chômage. Il propose une nouvelle théorie, dont les principales articulations peuvent être résumées ainsi :

— Au niveau micro-économique l'hypothèse traditionnelle d'information parfaite exclut l'éventualité du déséquilibre. Si le système des prix remplit correctement son rôle cybernétique, l'équilibre général est toujours réalisé.

Au contraire, *en régime d'information imparfaite* les situations transitoires s'installent dans la durée, le déséquilibre devient la règle et engendre simultanément des ajustements de prix et de quantités. Ces ajustements sont *asymétriques* : les mouvements de prix sont plus élevés à la hausse qu'à la baisse ; la situation étant exactement inverse pour les quantités.

* * *

Répertoire des bibliothèques et organismes de documentation, Supplément 1973. Bibliothèque nationale, 71, rue de Richelieu, Paris (2^e).

Devant l'ampleur toujours accrue du nombre de livres, de traités, de publications périodiques ou occasionnelles, tant scientifiques que littéraires, commerciales techniques ou administratives, un ouvrage qui recense les lieux où ils sont rassemblés et peuvent être consultés apparaît d'une évidente nécessité. Il a sa place à côté du dictionnaire ou de l'annuaire du téléphone, à portée de la

main de toute personne appelée à entreprendre des recherches, dans quelque domaine que ce soit, comme dans les bureaux qui doivent se maintenir en liaison permanente avec le monde extérieur.

Le *Répertoire* qu'a publié, en 1971, la Direction des bibliothèques et de la lecture publique remplissait bien cet office. Mais aujourd'hui, aux 3 210 notices qu'il présentait, viennent s'ajouter celles de 957 établissements, dont 30 % ont été créés depuis 1968. Les renseignements pratiques (adresse, numéro de téléphone, éventuellement moyens de transport, horaires, conditions d'admission, de prêt, de recherche), la nature, l'étendue, l'historique, les caractéristiques particulières des collections sont décrits avec le plus de précision possible. Les informations sur les formes de communication de la documentation (reprographie, diffusion collective ou individuelle des bibliographies, etc.) ont été développées.

Le classement a été conçu pour que l'utilisateur prenne aussi rapidement que possible connaissance des ressources documentaires les plus proches de son lieu de travail. Les organismes sont donc classés par commune, avec un tableau permettant leur regroupement par département.

Bien entendu, la région parisienne est traitée comme une seule unité géographique, les organismes situés dans les départements de Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise étant classés dans l'ordre alphabétique des communes.

L'on y trouve toutes les disciplines, qu'il s'agisse d'archéologie, d'histoire ou de futurologie, de formation permanente, d'informatique ou de loisirs, du Tiers-Monde, du pétrole ou de la Chine... Plus des deux tiers des organismes décrits sont plus spécialisés en sciences humaines, près d'un tiers en sciences exactes.

L'index dictionnaire, particulièrement développé puisqu'il compte 3 696 rubriques pour 957 notices (le *Répertoire* publié en 1971 en dénombrait 5 513 pour 3 210 notices), comprend 409 sigles, 339 communes, 1 692 intitulés sous les différentes formes selon lesquelles ils peuvent être connus ou recherchés, 1 132 mots matière dont 478 sont nouveaux, divers regroupements, renvois, etc.

On sait que les bibliothèques universitaires sont depuis plusieurs années en pleine transformation; il ne s'agit pas seulement d'implantations topographiques mais aussi de division et de spécialisation. Un cahier de 24 pages présente un regroupement d'informations sur les bibliothèques interuniversitaires et d'université, qu'elles figurent ou non dans le *Répertoire 1971* ou dans le *Supplément 1973*. Des modifications pratiques à un certain nombre de notices de l'ouvrage de 1971 : nouveaux intitulés, adresses, numéros de téléphones, y ont été ajoutées.

L'équipe qui a réalisé les deux publications en poursuit la mise à jour. Elle enregistre les informations qui lui parviennent et se tient à la disposition des utilisateurs pour leur fournir des éléments complémentaires (Service du *Répertoire*, téléphone : 742-02-51, poste 366).

Répertoire 1971

ISBN 2-7177-1119-8. Un fort volume de 750 p., 31 × 22 cm, tableaux, index, relié plein pelliior, Paris, Bibliothèque nationale, 1971. Prix : 110 F. Franco 118 F.

Supplément 1973

ISBN 2-7177-1164-3. Un volume de 278 p., plus un cahier indépendant de 24 p., 31 × 22 cm, tableaux, index, relié plein pelliior, Paris, Bibliothèque nationale, 1973. Prix : 60 F. Franco 67 F.

CHAMBRE (Henri). — *Union soviétique et développement économique*, un vol. de 430 p., Paris, Aubier-Montaigne, 1967; l'U. R. S. S. avec la collaboration de A. Blanc, P. U. F., 1971, un vol. de 286 p.; *L'Économie planifiée*, même éditeur, 1972; *L'Évolution du marxisme soviétique* un vol. de 476 p., Paris, Seuil, 1974.

C'est peu de dire que nous connaissons mal l'économie soviétique, dussions-nous collecter les foisonnantes informations de tant de folliculaires; c'est peu de dire encore que d'authentiques travaux statistiques ont été publiés sur ce pays en voie de développement. L'approche de ce complexe est de toute évidence laborieuse. Elle implique, en effet, des qualités tellement diverses, voire même antithétiques, qu'il est rare qu'on les trouve dans un observateur.

A la base, la nécessité de maîtriser une langue dont l'enseignement en est encore aux rudiments dans les pays de l'Europe occidentale; de surcroît, le métier d'historien spécialisé dans l'étude de l'économie soviétique en est à la phase d'apprentissage; les approches d'un ensemble aussi complexe n'ont qu'insuffisamment sollicité nos économistes. Aussi peut-on être tenté de croire que, seul, un esprit encyclopédique est susceptible d'entreprendre une œuvre de cette envergure, capable de décrire, d'analyser et de juger l'ensemble prodigieux que constitue le magma soviétique.

L'auteur des livres sous revue, notre collègue H. Chambre, réunit ces qualités; aussi ces œuvres méritent-elles d'être signalées non seulement aux économistes, mais aussi aux statisticiens.

La première de ces monographies est un commentaire approfondi des mécanismes mis en œuvre depuis quelque cinquante ans; on y trouvera exposées de nombreuses données chiffrées (à noter tout spécialement une attachante étude sur le Kazakhstan pp. 259-358).

La seconde propose une vue panoramique (plus spécialement géographique) des grandes régions et de leurs « capitales », abondamment illustrée de photos et de cartes. À cette occasion, il n'est pas sans intérêt de noter le système de *translittération* internationale des termes russes, adopté par l'auteur pages 5-6, qui donne la clé des mutations orthographiques des noms propres, notamment dans le dernier livre en exergue : à titre d'exemple l'habituel KHROUCHTCHEV se trouve transcrit KHRUSÈV (dans d'autres interprétations HRUSÈEV).

Le dernier des livres susvisés expose les divergences relevées dans les publications soviétiques dans la praxis marxiste sous ses aspects économique et juridique.

Charles PENGLAOU

MARCEWSKI (Jean). — *Crise de la planification socialiste?* un vol. de 298 p., Paris, Presses universitaires de France, 1973.

La révision en cours du V^e Plan français, la préparation du VI^e sont une excellente occasion de mettre au point nos conceptions sur la planification socialiste des pays de l'Europe de l'Est.

Dans sa récente monographie, notre collègue, le professeur Jean Marczewski, qui a tant fait pour la quantification de la science économique, analyse, secteur par secteur économique, non seulement les fondements du 1^{er} Plan national soviétique, mais encore fait état des modifications apportées après 1921 aux programmes qui ont succédé au plan originel.

Le chapitre I est consacré à l'agriculture, l'auteur ne se faisant pas faute de noter les modalités qui différencient les planifications des pays de l'Est européen.

Le chapitre II traite des réformes apportées de 1963 à 1968 au modèle stalinien et aux retouches auxquelles n'ont pas manqué de procéder les pays concernés.

Par la suite, des monographies extrêmement fouillées sont présentées au lecteur, traitant de l'artisanat, des échanges extérieurs et des flux monétaires et financiers.

Enfin, au terme de ces exposés, l'auteur dégage avec une grande clarté les principaux résultats obtenus et l'avenir de la planification socialiste : tableau qui n'est pas sans ombres. Est-ce à dire que la parturition de cette économie n'apporte aucun élément positif, considéré dans son dernier état? Faut-il conclure que l'évolution des années récentes ne fait pas augurer l'avènement d'un nouveau style de libération économique, encore que ces tentatives se heurtent à une force puissante par sa masse et son inertie, caractéristiques de la bureaucratie d'État et du Parti?

On ne saurait souligner ici l'abondance des arguments, la précision de l'exposé, enrichie par quelque 36 tableaux, incomparables données chiffrées dans lesquelles pourra puiser opportunément le statisticien.

Charles PENGLAOU

Jean-Jacques Perquel

Agent de change

*Est à votre disposition
pour tous conseils*

- *gestion de portefeuille*
- *comptes épargne*
- *introduction en bourse*

La Société des agriculteurs de France, résolument libre de toute attache politique, idéologique, confraternelle, syndicale ou commerciale a été reconnue établissement d'utilité publique dès 1872. En 1974, elle participe, à Besançon, au 99^e Congrès national des sociétés savantes, elle est présente dans la section « Industries des céréales » de la Commission internationale des industries agricoles et alimentaires réunie au Congrès d'Athènes. Située au carrefour de la technique et de la science, elle a pour objectif de susciter des recherches pluridisciplinaires, d'en révéler les progrès et les possibilités d'application. Structure d'accueil pour le monde rural, ses fournisseurs et ses clients elle recrute parmi les anciens élèves des grandes écoles et les diplômés du plus haut grade de l'ensemble des universités. Elle est à l'origine d'une quantité d'institutions officielles de recherche, d'enseignement ou de formation agricole. Soucieuse d'une mise à jour constante, elle s'intéresse aux techniques de pointe. C'est ainsi qu'elle est affiliée à l'Association française des informaticiens, à l'Association française de science économique, etc. Le laboratoire de la rue d'Athènes, la revue bimensuelle *L'Agriculture Pratique*, les manifestations périodiques, la qualité enfin des membres du Bureau de la Société des agriculteurs de France donnent la mesure des services qu'elle rend ou qu'elle est susceptible d'offrir aux agricultures françaises, d'expression française ou étrangère, dans la période d'évolution économique brutale qui traverse actuellement le monde.

COMPTABILITÉ INDEXÉE

La **Comptabilité** traditionnelle, dite à **partie double**, repose sur le postulat commode, mais trop simpliste, suivant : « les prix ne varient pas ». C'est ainsi que, en période de prix croissants, elle affiche des bénéfices d'autant plus faussement gonflés que les prix montent plus vite.

La **Comptabilité indexée** est digne de foi quelle que soit l'évolution des prix.

La Comptabilité à partie double est le cas singulier de la Comptabilité indexée appliquée en utilisant 1,00 comme unique Facteur d'indexation.

Les procédures comptables de la Comptabilité indexée sont exposées dans l'ouvrage

NOUVEAUX PRINCIPES COMPTABLES

cautionné et distribué par la Confédération des techniciens salariés de la Comptabilité et de la gestion des entreprises, 47, rue Cambon, 75001 Paris, 21 F franco-Europe, paiement à la commande. Compte postal, Paris, 55.86.99.

En raison du caractère traditionnel de la Comptabilité à partie double, la Comptabilité indexée est, en fait, interdite dans tous les pays. Tant que cette situation regrettable se maintiendra, les rapports annuels devront être complétés de l'état comparatif selon le modèle suivant :

ÉTAT COMPARATIF

Exercice 1969	Montant légal	Montant réel
Bénéfice après impôt	3 030 000	1 500 000
Somme affectée à la réserve (= Autofinancement de développement) } . . .	1 650 000	120 000
Capital et réserve (= Situation patrimoniale) }	56 270 000	65 260 000
Rentabilité des capitaux.	5,4 %	2,3 %

(Cet état modèle a été garni de sommes provenant des pages 47 et 38 de l'ouvrage **NOUVEAUX PRINCIPES COMPTABLES**)

La publication de cet état comparatif est une *obligation de conscience* qui incombe aux chefs d'entreprise, aux conseils d'administration, ou aux directoires.

Émile Krieg, promoteur depuis 1967 de la COMPTABILITÉ INDEXÉE

7, rue d'Anjou, F — 75008 Paris